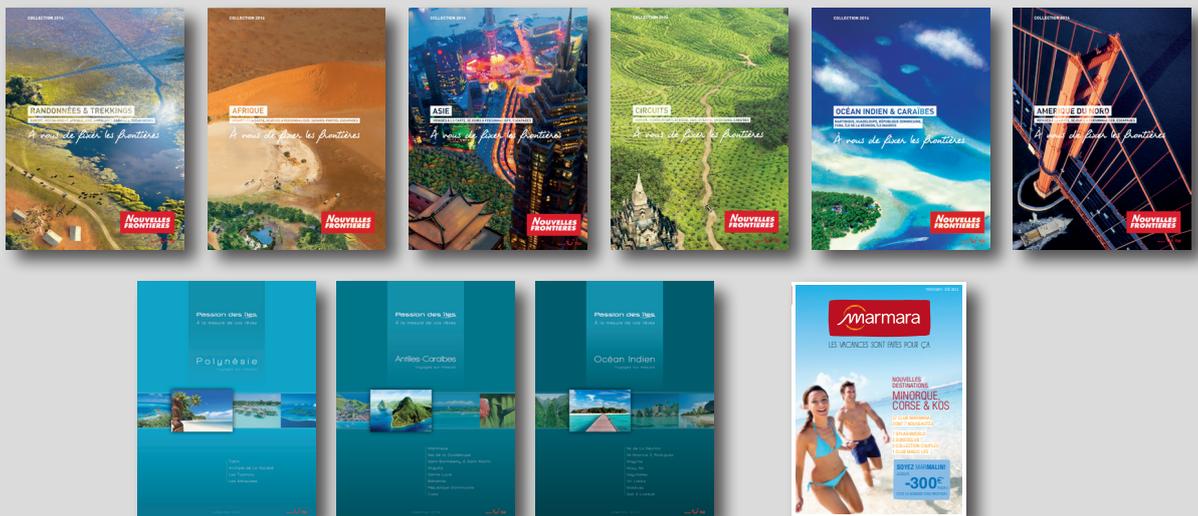


LA FORMULE PRIVILÈGES

RÉDUCTION DE 5%

**Sur tous les produits des brochures
Nouvelles Frontières,
Marmara,
et Passion des Îles**

**Nos brochures
été 2014**



PRÉSENTATION DE LA FORMULE

Le comité d'entreprise ou l'association négocie un partenariat **PRIVILEGES** permettant à ses salariés de :

- effectuer eux-mêmes leurs réservations auprès de l'agence dédiée au partenariat
- avoir accès à l'ensemble des brochures individuelles de Nouvelles Frontières, Marmara et Passion des îles
- bénéficier d'une réduction de 5 % (hors taxes, vols secs, brochures externes et promos de toutes sortes), sur présentation d'un justificatif d'appartenance à la société
- faire livrer les brochures au CE, sur simple demande auprès de l'agence
- recevoir régulièrement des informations sur les nouveautés et les promos

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- le salarié contacte directement «son» agence
- il verse un acompte à la réservation, et solde son voyage au plus tard 42 jours avant son départ.»
- pour une réservation effectuée dans le mois précédent le départ: la totalité du dossier doit être réglée à la réservation

Les chèques vacances sont acceptés